#

* Date : 28-10-2011
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2011781139
* Author :

UNIVERSITE DE LIEGE

Charge à conférer

A la Faculté de Philosophie et Lettres :

Une charge à temps plein indivisible, rattachée au Département de Langues et Littératures modernes, dans les domaines de la langue néerlandaise moderne et de la linguistique synchronique de cette langue. Cette charge comprend des activités d'enseignement, des activités de recherche et des activités de service à la communauté universitaire.

Les candidat(e)s seront titulaires d'un doctorat.

Ils (elles) devront faire preuve d'une solide compétence de chercheur dans le domaine de la linguistique synchronique du néerlandais;

Les candidat(e)s pourront être amené(e)s à faire une leçon publique sur un sujet défini au préalable par la Commission d'attribution. Cette leçon sera suivie d'un entretien en français.

La liste complète des cours constituant la charge à pourvoir, ainsi que tout autre renseignement, peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Faculté de Philosophie et Lettres : Mme Françoise HARTKOPF N tél. : +32 4-366 54 54 N Francoise.Hartkopf@ulg.ac.be

Le(la) candidat(e) retenu(e) sera :

- soit désigné(e) à terme sans que la durée du terme ou des termes cumulés ne puisse dépasser cinq ans et à l'issue duquel (desquels) une nomination définitive pourra être envisagée;

- soit nommé(e) à titre définitif.

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'administration des ressources humaines de l'Université : Mme Ludivine DEPAS N tél. : +32 4-366 52 04 N Ludivine.Depas@ulg.ac.be

Les candidat(e)s sont prié(e)s de faire parvenir, par envoi recommandé, à M. le Recteur de l'Université de Liège, place du 20 Août 7, B-4000 Liège, pour le 15/12/2011 :

- leur candidature assortie de deux exemplaires de leur curriculum vitae (à se procurer auprès de Mme Françoise HARTKOPF);

- un exemplaire de leurs publications.